

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DIOMANDE MAHIGON TRANSPORT » en abrégé
« SDMT »

Siège ABIDJAN ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE-
LOT 3153-ILOT 262, Lot 3153, Ilot 262

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2025, et enregistrés le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DIOMANDE MAHIGON
TRANSPORT » en abrégé « SDMT »

Objet : -TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNE ET DE
MARCHANDISE

-COMMERCE GENERAL

-IMPORT-EXPORT

-VENTES DE DIVERS ARTICLES

-INTERMEDIATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ANCIENNE GENDARMERIE-LOT 3153-ILOT 262, Lot 3153, Ilot 262

Dirigeant(s) M DIOMANDE LANCINE (GÉRANT), M DIOMANDE SOULEYMANE (COGÉRANT), Mme CISSE MARIAME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04666 du 17/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57494/GTCA/RC/2025 du 17/09/2025

